

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

La commission scolaire des Premières-Seigneuries offre des services d'enseignement à plus de 26 000 élèves sur le territoire de Charlesbourg, Beauport, Haute St-Charles, Lac-Beauport, Ste-Brigitte-de-Laval, Stoneham, Île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré. Elle administre un budget de plus de 320 millions de dollars. Si vous désirez vous épanouir au sein d'une équipe de plus de 5 000 employés dans l'un de nos 52 établissements et profitez d'un environnement de travail dynamique et stimulant qui favorise l'approche collaborative, le dépassement de soi, le respect, l'équité, la rigueur, la transparence et la responsabilité professionnelle, nous avons un poste pour vous.

DIRECTEUR (TRICE) ADJOINT (E) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
(poste de cadre régulier à temps plein)
(CONCOURS 10-DIR-ADJ-RH-2016-2017)

À titre de directeur (trice) adjoint (e) des ressources humaines, vous serez responsable d'assister la direction du Service dans la vision stratégique de la direction, les activités de relations de travail, le développement organisationnel, la mise en place des activités et programmes relatifs à la dotation, l'intégration et l'insertion professionnelle, la rémunération et les avantages sociaux, la gestion de la présence et de la qualité de vie au travail, le développement des compétences professionnelles, la planification de la main d'œuvre et la mobilisation des ressources humaines. Elle assume un rôle important de services conseils et d'expertise auprès de son supérieur et de l'ensemble des gestionnaires de la Commission scolaire pour favoriser une gestion optimale des ressources humaines. Elle est responsable du secteur des relations de travail (équipe de 14 personnes).

Pour réaliser ce mandat, la Commission scolaire recherche une personne qui détient une vaste expérience et des réalisations significatives en matière de relations de travail, arbitrage de griefs, développement organisationnel, médiation, gestion des effectifs et négociation dans des organisations syndiquées et diversifiées. Ses interventions dénotent un souci d'équilibre entre les intérêts des individus et de l'organisation.

Le titulaire doit assurer notamment auprès de son équipe un leadership de contenu et d'influence tout en mettant en place les mécanismes favorisant le travail d'équipe dans un cadre structuré. Elle doit être en mesure de dégager une vision stratégique des ressources humaines en favorisant une gestion humaine des ressources. Dans le cadre de la réalisation de son mandat, la personne doit posséder un sens de l'éthique développé et posséder des habiletés politiques. Elle doit être en mesure d'entretenir des communications positives avec l'ensemble des intervenants de l'organisation. Enfin, la personne est capable de mobiliser son équipe afin de rencontrer les objectifs de son secteur et ceux du service.

Dans le cadre de cette fonction, vous serez responsable plus spécifiquement de :

- Assister la direction dans la définition des objectifs, des politiques et du plan d'action au Service des ressources humaines ainsi que dans son secteur d'activités ;
- Participer à la définition des programmes, la répartition des responsabilités et les normes et procédures de mise en œuvre des programmes ;
- Coordonner l'ensemble des comités de relations de travail du personnel syndiqué ;
- Assurer la responsabilité du secteur des relations de travail notamment la gestion des divers dossiers juridiques, les mouvements de personnel, la gestion des effectifs du personnel syndiqué, le traitement de diverses plaintes et les activités de développement organisationnel incluant les démarches de climat organisationnel et les processus de médiation ;
- Coordonner les processus d'enquêtes et d'intervention en matière de harcèlement psychologique et de violence en milieu de travail pour le personnel syndiqué ;
- Appliquer les diverses conventions collectives et règlements en vigueur ;
- Coordonner la négociation des conventions collectives locales, les arrangements locaux et autres ententes ;
- Assurer la gestion du greffe du secteur des relations de travail ;
- Gérer le personnel sous sa responsabilité et procéder à la supervision de leur contribution ;
- Assister et conseiller la direction relativement aux divers programmes en gestion des ressources humaines ;
- Conseiller les autres gestionnaires de l'organisation au regard de toute question relative aux relations de travail et à la gestion des ressources humaines ;

Afin que votre candidature puisse être considérée, vous devez nécessairement répondre aux exigences suivantes :

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire de premier cycle dans un champ d'études (relations industrielles, droit, ressources humaines, etc.) approprié sanctionnant un programme d'études universitaire de premier cycle d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1^{er} cycle, dans une commission scolaire.
- Posséder un minimum de six (6) années d'expérience pertinente en gestion des ressources humaines notamment en relations de travail, développement organisationnel et de rôle conseil.

La rémunération est celle prévue au *Règlement sur les conditions de travail* des cadres dans les commissions scolaires, classe salariale 9 (81 650-108 871\$ - échelle au 31 mars 2015).

Transmettre votre lettre de motivation d'un maximum de deux pages ainsi que votre curriculum vitae **avant le 12 décembre à 15h00** à l'attention de Monsieur Erick Gaboury, directeur des ressources humaines, à l'adresse électronique suivante : heidi.levesque@csdps.qc.ca

Mentionnez le concours 10-DIR-ADJ-RH-2016-2017.

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour fins d'entrevue.

Il est à noter qu'une première entrevue téléphonique aura lieu le 15 décembre en matinée et les personnes retenues après cette étape seront invitées à une deuxième entrevue le 20 décembre 2016.

L'entrée en fonction est prévue pour le 23 janvier 2017.

COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES